

# Compte-rendu du CSE

EN RÉPONSE à [notre liminaire](#) qui fustige le projet Tempo et le document de 190 pages remis aux élus, le directeur du réseau annonce la poursuite de la régionalisation avec une augmentation de la production interne et s'auto-félicite des budgets régionaux sanctuarisés depuis 2 ans.

La Casar (Commission d'anticipation, de suivi et d'ajustement de la régionalisation), qui doit se réunir enfin et pour la première fois cette année le 27 avril prochain, doit envisager les évolutions liées à Tempo et la direction annonce sans sourciller « *une ambition de dialogue social sur la régionalisation* », après le coup brutal asséné à la rédaction nationale et au réseau.

Il sera aussi question de la nouvelle stratégie numérique sur laquelle nous ne manquerons pas de l'interpeller.

Philippe Martinetti confirme l'annonce de Delphine Ernotte de créer, effet Tempo oblige, 60 postes supplémentaires dans le réseau régional et un rééquilibrage des antennes.

La direction parie aussi sur un accompagnement à la mobilité et un plan de formation annoncé comme « puissant ».

Nous verrons bien si de vrais actes suivront ces intentions.

TEMPO DES QUATRE FERS

RAYONNEMENTS À LA RÉGIE SON  
DE RENNES

ALERTE OPEN MÉDIA  
À ORLÉANS

NOUVELLES TECHNOLOGIES...  
DES NOUVELLES ?

DÉMÉNAGEMENT À CHÂTEAURoux

LA LOZÈRE DÉSSERTÉE

UN ESPACE NUMÉRIQUE  
QUI POSE QUESTION

## Tempo des quatre fers

Un cheval fou lancé au galop et qui fait des étincelles avec ses fers lorsqu'on tente de le freiner... « Freiner des quatre fers » : décidément l'expression à la mode, que l'on parle de réforme des retraites ou du pernicieux projet Tempo !

Le flou autour de cette refonte complète de l'information en régions, en sacrifiant au passage les éditions nationales de France 3, commence à se dissiper. Un dossier de 191 pages et 14 annexes ont été envoyés aux élus des CSE. Une « littérature » pléthorique après des mois de disette. Mais disons-le tout de suite : bien des « tiroirs » ne sont pas refermés.

**Sur les moyens.** Delphine Ernotte l'a annoncé au CSE central : il y aura 60 postes ou 60 ETP, selon les versions, attribuées au réseau. Soit une moyenne de 2,5 postes par antenne. Une goutte d'eau après 10 ans d'essorage des effectifs ! Mais toutes les antennes n'en bénéficieront pas : « *oui c'est un rééquilibrage entre les antennes en faveur de celles qui sont déficitaires* », explique Philippe Martinetti. « *Il n'y aura pas de répartition égalitaire mais une répartition équitable car la structuration (entendez les effectifs) de chacune est différente.* » Le directeur du réseau précise qu'un travail est en cours pour déterminer les besoins, avec comme autres critères : un soutien à la filière édition, la montée en compétence pour certains salariés et l'accompagnement de la mobilité. Quant au financement de ces postes, il ne sera pas pris sur le budget du réseau mais ailleurs... ce qui laisse présager des tours de passe-passe !

**Sur les horaires et les amplitudes de travail.** C'est d'ores et déjà le sujet qui inquiète et qui fâche ! On s'y attendait mais, pour les salariés, le voir bientôt écrit sur des tableaux, c'est le retour du boomerang. Pour une

grande partie des techniciens et pour l'encadrement journalistes, les présentateurs et la filière édition, ce sera des journées à rallonge (jusqu'à 20 h 15) ou des horaires très décalés, avec par exemple une partie des vacations de montage l'après-midi pas avant 15 h 30. Avec des conséquences très directes pour les journalistes reporters et la fabrication des JT. « *Il y aura un travail en local sur la planification avec les personnels concernés* », précise la direction. Les tensions risquent de s'exacerber dans les services à petits effectifs où les techniciens et journalistes seront moins nombreux à tourner sur cette nouvelle organisation de travail.

**L'impact sur les métiers.** Le document décrit l'impact présumé sur de nombreux métiers pour lesquels des formations à la gestion du stress sont prévues après le lancement du projet. Les rédacteurs en chef, par exemple, seront très impactés. La directrice de l'équipe projet Tempo parle d'ailleurs d'une « *perte de maîtrise d'une partie de leurs contenus* ». Car il s'agit bien là d'un « *vrai changement culturel* ». Pour Sophie Guillin, « *il va falloir accepter des pactes de confiance entre Paris et les rédactions régionales* ».

On peut aussi craindre une disponibilité restreinte des équipes d'encadrement tant la tâche de coordination sera chronophage. Enfin les journalistes de terrain en cas de grosse actualité chaude qui devront rendre compte de l'avancée de leur tournage via un groupe « *What's app* », envoyer des images dès qu'ils auront fait quelques plans, multiplier des directs ou des plateaux enregistrés.

Ne risquent-ils pas de devenir de simples pourvoyeurs d'éléments, comme le sont souvent les correspondants régionaux de France 2 ?

« Non, ça ne va pas jusque-là ! », répond Sophie Guillin.

(suite en page suivante)

Quant au danger d'une possible iniquité de reconnaissance entre des journalistes de régions travaillant surtout sur de l'actu et des sujets courts, la directrice du projet répond : « je ne vais pas contester ce risque. Mais quand France Télévisions donne les clés au réseau dans les heures de diffusion les plus porteuses, c'est pour moi un signe très fort de reconnaissance. »

**Côté pratique :** les ateliers vont démarrer en local. L'information des CSE (central, siège et réseau) continue avec un avis à rendre probablement début juillet. Pourront alors débiter les numéros zéro ! •

## Rayonnements à la régie son de Rennes

Les élus du CSE ont été saisis d'une demande d'expertise sur le rayonnement électromagnétique en régie son à Rennes par l'instance de proximité.

Cette découverte fortuite réalisée par un salarié sur des émissions anormales émanant de câbles électriques sous le sol inquiète les opérateurs de prise de son dans la station rennaise.

Les élus ont saisi le Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques non ionisants (CRIIREM) mais la direction se fonde sur d'autres analyses menées par des ingénieurs de la CARSAT et de l'INRS pour botter en touche.

Une direction qui affirme sans sourciller se conformer à la légalité en la matière en refusant d'autres relevés sur place par des instituts indépendants.

Le CSE s'oppose à cette vision réductrice et les élus ont voté à l'unanimité un avis pour financer une contre-expertise du CRIIREM afin de contribuer à la protection et à la prévention des salariés rennais. •

## Alerte Open média à Orléans

Les élus ont voté, par ailleurs, une résolution pour déclencher une enquête conjointe suite à un risque grave qui pèse chez des scripts en stress qui testent open média », le nouveau système de gestion des conducteurs à France 3 Centre à Orléans avant son déploiement envisagé dans le réseau.

Hervé Colosio, élu RP aguerri à Rouen, a été désigné par l'instance pour mener cette enquête aux côtés de la direction sur place et avec l'accompagnement du cabinet CEDAET qui a déjà mené une expertise récente sur cet outil « open média ». •

## Nouvelles technologies... des nouvelles ?

Au menu de cette commission : le remplacement des caméras du réseau.

Ce parc est composé majoritairement de Sony 400 et de 200 vieillissantes, de quelques Sony 300 (les 200 et 300 ne sont plus fabriquées), et enfin de Sony 280 qui améliorent considérablement la qualité de l'image et l'ergonomie générale des 200. Ces caméras ont fait l'objet de 3 renouvellements de marché jusqu'en 2025.

45 nouvelles caméras sont venues renouveler le parc en 2021 et 2022, essentiellement des Sony 280.

Michael Friederich, directeur des moyens du réseau, nous explique que le parc est renouvelé « *au fil de l'eau* ». Le choix du type de caméra est à la main du chef de centre et de la direction des moyens.

« *Les usages changent et on ne remplace pas forcément une 400 par une 400 même s'il est toujours possible de le faire. Le but est d'avoir une diversité d'outils pour une diversité d'écritures* ». Comprenez les smartphones destinés à la captation d'images et les nouveaux Sony Alpha 7 pour des usages complémentaires.

Mais pourquoi continuer les appels d'offre avec des caméras datant de 2016 (les 400) alors qu'au catalogue de Sony le modèle 450 a fait son apparition, avec son lot d'améliorations (meilleure ergonomie et 4K) ? La réponse, peu convaincante, serait une possible incompatibilité des accessoires de la 400 sur la 450 ainsi qu'un problème de codec pour l'ingest.

Vos élus ont rappelé à la direction le fiasco de la HD à France 3. Aucune anticipation n'avait été faite par la direction de France TV qui avait continué d'acheter des modèles de caméra SD alors que les modèles SD/HD commutables étaient déjà présents sur le marché. Il serait donc judicieux de préparer l'arrivée prochaine de la 4K pour ne pas revivre cette triste expérience. Ça ne sera pas avant 6 ans, nous dit Michael Friederich.

Lors de ce CSE nous avons appris que 20 unités Sony alpha 7 avec chacune 3 objectifs seraient dans un placard au siège car incompatibles avec le serveur d'ingest Dalet... Or il se trouve que dans le réseau où le besoin est bien présent, aucun objectif n'a été acheté, faute de budget...

La question des trépieds a également été abordée. 80 d'entre eux ont été renouvelés dans le réseau en 2022 et 30 cette année. Là encore, c'est un renouvellement au fil de l'eau, donc à la main des chefs de centre, nous dit-on.

Coté montage, les mises à jour d'Avid ne se sont pas passées comme prévu. De manière aléatoire, dans certaines antennes en déploiement-test, la version était très instable. Une nouvelle version Avid 2022 semble régler tous les problèmes en laboratoire et sera déployée prochainement après validation définitive. •

## Déménagement à Châteauroux

La direction régionale de Centre-Val de Loire projette de relocaliser le BIP de Châteauroux. Ce dernier ouvert en 2009, est situé dans des locaux mal isolés, non accessibles aux personnes handicapées. Elle envisage un déménagement dans des locaux neufs pour, selon elle, « améliorer la qualité de vie au travail » en profitant de la relocalisation de France Bleu dans des nouveaux locaux en centre-ville. La direction de Centre Val de Loire ne connaît pas le nombre de salariés de cette antenne de Radio France.

Malgré les ateliers organisés avec l'équipe de journalistes et la validation du plan par un ergonome, les élus n'ont pas souhaité rendre d'avis lors de ce CSE. Ils se sont plaints d'un manque d'éléments pour pouvoir rendre un avis éclairé et ont réclamé des documents plus précis.

Les locaux envisagés sont situés en zone piétonne. Cela pose notamment la question de la manipulation lors du chargement/déchargement du matériel. D'autant plus que le parking est éloigné du local pressenti. Autre problème : il n'y a pas d'espace son dédié pour l'enregistrement des commentaires des reportages. •

## La Lozère désertée ?

Les élus devaient aussi donner leur avis sur la fermeture du bureau d'information de proximité de Mende en Lozère.

La direction régionale de France 3 Occitanie affirme que dans le département le moins peuplé de France « l'actualité est peu dense et limitée dans les thématiques ». Par ailleurs, il n'y a plus de journalistes affectés au BIP depuis 3 ans et on y rencontre des problèmes de transmission dus à une mauvaise couverture du réseau 4G.

La direction propose donc une couverture du département à partir de Montpellier (2 h 30 de route) pour des « missions régulières sur plusieurs jours » avec un montage en décalé. Elle estime que 4 à 8 reportages par mois pourraient être réalisés. Les 2 postes du bureau seraient redéployés à la rédaction de Montpellier.

Les élus se sont déclarés très surpris par cette décision. Unaniment, ils ont rappelé que c'est la proximité qui

fait la force de notre réseau et qu'il est aussi du devoir du service public de ne pas participer à une forme de désertification des territoires ruraux. Tout en comprenant les difficultés que peuvent rencontrer les journalistes sur place, ils ont demandé si toutes les solutions avaient été envisagées. Notamment la valorisation du travail dans les BIP les plus reculés et une organisation de travail différenciée en fonction de la localisation. Peut-être faut-il sortir du schéma quotidien de l'actualité, comme ailleurs, pour ne pas avoir à rendre systématiquement sa copie pour le jour même ? Bref, il y a certainement quelque chose à inventer en Lozère. Un échange qui mérite réflexion et en tout cas plus qu'une décision hâtive. Le directeur du réseau a convenu de revenir sur ce point pour « retravailler sur le maillage territorial et la couverture éditoriale ». •

## Un espace numérique qui pose question

La direction de France 3 Ile-de-France a présenté aux élus un nouvel espace dédié au web et dans lequel des interviews et des plateaux serviront à alimenter internet.

Après trois passages en IRP, ce bureau dédié a été validé par les représentants de proximité. Problème : le document présenté au CSE ne reprend visiblement pas les demandes des RP et décrit une utilisation par des contributeurs très disparates. Et cela sans que ne soit jamais abordé la question de la qualité d'image sur les réseaux sociaux et le site internet, y compris pour des teasers sur des émissions ou des reportages.

Philippe Martinetti a beau défendre sa directrice régionale en précisant que ces contenus ne sont pas diffusés sur le linéaire, un doute persiste néanmoins sur les vraies intentions.

Rappelons que cette antenne régionale est spécifique car elle ne dispose que d'une rédaction et que la technique relève du siège.

Le CSE s'interroge sur un possible dévoiement de l'accord UTS signé à France 3 qui réserve l'utilisation du smartphone aux seuls professionnels de l'image. •



**Prochaine CASAR, le 27 avril.**

**Prochaine CSSCT, les 3 & 4 mai.**

**Prochain CSE réseau, les 24 & 25 mai.**

Vos élus et représentant syndical SNJ :

Myriam Figureau, Vincent Habran, Jean-Manuel Bertrand et Hervé Colosio.

